



Union interparlementaire

Pour la démocratie. Pour tous.

Cabinet de la Secrétaire générale

T +41 22 919 41 50 Chemin du Pommier 5
F +41 22 919 41 60 Case postale 330
E postbox@ipu.org 1218 Le Grand-Saconnex
www.ipu.org Genève – Suisse

À l'attention des présidents des
groupes de l'UIP

Genève, le 26 août 2026

Madame la Présidente,
Monsieur le Président,

J'ai le plaisir d'inviter votre parlement à participer à la Conférence mondiale sur l'e-Parlement de 2026. Cette conférence se tiendra au Parlement européen à Bruxelles les 17 et 18 novembre 2026 et est organisée par l'UIP et le Parlement européen.

La Conférence mondiale sur l'e-Parlement est le principal forum mondial consacré à l'innovation et à l'utilisation des technologies numériques au sein des parlements. Le thème de cette conférence est *Promouvoir la démocratie et renforcer les parlements grâce à la transformation numérique*, et plus particulièrement la manière dont la transformation numérique stratégique et les nouvelles technologies peuvent renforcer la résilience démocratique et l'efficacité parlementaire.

Cette conférence s'adresse aux parlementaires, aux secrétaires généraux et aux hauts responsables concernés par la transformation numérique et la modernisation des institutions parlementaires. Elle s'articule autour de trois volets complémentaires :

- Les parlementaires dans une société numérique : l'évolution des rôles et des besoins
- Le leadership stratégique pour la transformation numérique des parlements ; et
- Technologie, mise en œuvre et innovation.

Un événement préliminaire à la Conférence, destiné au personnel parlementaire et visant à favoriser les échanges entre pairs ainsi que le partage de bonnes pratiques et d'exemples d'innovation technologique au sein des parlements, se tiendra dans le même lieu l'après-midi du 16 novembre, la veille de la Conférence.

J'ai le plaisir de vous faire parvenir ci-joint la note d'orientation et le programme préliminaire de la Conférence. Les parlements sont priés d'inscrire leurs délégations en ligne d'ici le vendredi 16 octobre 2026. Les documents relatifs à l'inscription et à la Conférence sont disponibles sur [cette page](#).

Les parlements monocaméraux peuvent envoyer une délégation composée de quatre personnes au maximum, et les parlements bicaméraux, une délégation composée de cinq personnes au maximum. Les délégations seront généralement composées à la fois de parlementaires et de membres du personnel parlementaire, et j'encourage vivement votre parlement à envoyer une délégation composée de femmes et d'hommes. Pour toute question, n'hésitez pas à contacter mes collègues à l'adresse innovation@ipu.org.

J'espère que votre parlement participera activement à cet événement important et vous prie de bien vouloir agréer, Madame la Présidente, Monsieur le Président, l'assurance de ma haute considération.

Anda Filip
Secrétaire générale